



Baromètre des Zones à Faibles Emissions 2022

Mars 2022 - Etude n°2200020

Etienne DIOT Délégué général AEE, 06 81 62 66 10

Aurélie Gazut, Directrice d'études CSA, 01 57 00 58 80



Contexte et objectifs de l'étude

Dans le cadre de la loi « **Climat et Résilience** » du 22 août 2021 luttant contre le dérèglement climatique et visant à renforcer la résilience face à ses effets, plusieurs actions ont été décidées par l'Etat français afin **de réguler notamment les déplacements**.

Les **ZFE-m (Zones à faibles émissions mobilité)** sont un dispositif qui **fait partie intégrante de cette régulation**. Les ZFE reposent sur un système de vignettes Crit'Air de 0 (E=Voitures 100% électriques ou hydrogènes) à 5 apposées sur le véhicule. **Il s'agit de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans certaines agglomérations**, parfois à des jours et horaires définis (en fonction des villes).

Le dispositif fait l'objet d'un **calendrier progressif mais finalement assez rapide** puisque près de 40% du parc automobile devra être renouvelé d'ici au **31 décembre 2024** date à laquelle les véhicules avec **Crit'Air 3, 4, 5 ne pourront plus rouler dans 43 agglomérations de plus de 150 000 habitants**.

Objectifs



Faire un **état des lieux global** de la **connaissance** et de l'**opinion** de la population française à l'égard des ZFE



Evaluer la perception des possesseurs de véhicules impactés par les ZFE et leurs intentions de comportements futurs



Communiquer et alerter l'opinion publique

Méthodologie de l'étude



Mode de recueil

Un **recueil online** sur la base d'un questionnaire d'une durée moyenne de 15 minutes.

Le questionnaire a été administré sur notre panel et a été programmé de manière à être compatible sur tous types de devices.



Dates de terrain



Echantillon

Interrogation de **1 587 Français** âgés de 18 ans et plus représentatifs de la population française.

4 boosts ont été réalisés afin d'avoir une lecture suffisante sur les Crit'Air des véhicules possédés dans le foyer (Crit'Air 3, Crit'Air 4, 5 ou non classé, Crit'Air 2 Rhône-Alpes (hors Auvergne) et Crit'Air 2 Île de France).

La représentativité de l'échantillon a été assurée par l'application de quotas pendant le terrain et d'un redressement des données à posteriori sur les variables de sexe, âge, profession, région et taille d'agglomération d'après les données de recensement INSEE.

Les boosts ont également été intégrés à l'échantillon global selon le poids du Crit'Air des véhicules observé.

Méthodologie : Attribution des Crit'Air des véhicules PARTICULIERS



Véhicules non impactés par les ZFE :



Véhicules électriques et hydrogènes
(=Crit'Air 0 ou E)



Essence à partir de 2011 ou GPL



Diesel à partir de 2011
Essence entre 2006 et 2010
Hors Ile-de-France et Rhône-Alpes



Véhicules impactés par les ZFE (interdictions de rouler déjà présentes ou à venir d'ici le 1^{er} janvier 2025) :



Diesel entre 2006 et 2010
Essence entre 1997 et 2005



Diesel entre 2001 et 2005



Diesel entre 1997 et 2000

Non classés : véhicules avant 1997



Ile de France et Rhône-Alpes
uniquement

Comment lire les résultats ?

Bases des répondants de la question traitée

Dans ce rapport, nous présentons les résultats sur plusieurs bases (chacune étant représentée par un pictogramme) :



Base ensemble (1587 répondants)



Base *individus* impactés ZFE (968 répondants)
c'est-à-dire individus possédant au moins un véhicule impacté par les ZFE
Ou Base *véhicules* impactés ZFE (1247 voitures)
c'est-à-dire le nombre de véhicules impactés par la ZFE (un individu pouvant avoir plusieurs véhicules)



Base nombre de voitures (2197 voitures)

Les différences significatives sont présentées de la manière suivante grâce à un système de couleur :



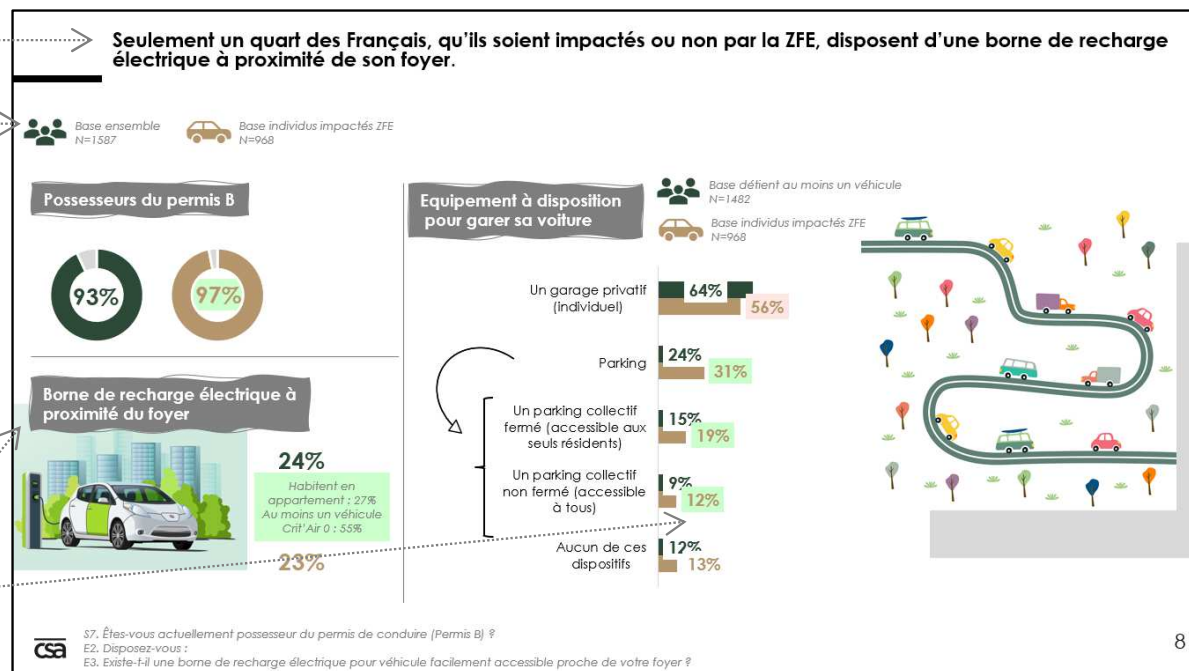
Différence significativement supérieure par rapport au résultat global



Différence significativement inférieure par rapport au résultat global

Commentaire de la page

Titre



Les questions traitées sont indiqués en bas de chaque page

Quel est le profil des répondants ?

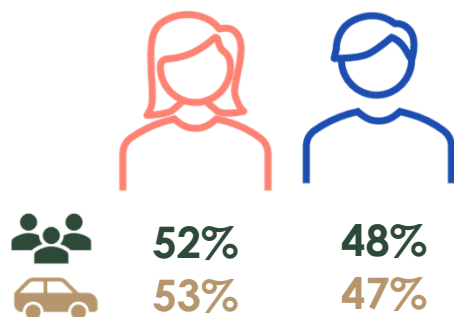


Un profil de répondants ayant au moins un véhicule impacté par la ZFE un peu plus jeune (35-49 ans), CSP- et vivant dans le Sud-Est ou en région Parisienne (CRIT'AIR 2 inclus dans ces deux régions).

 Base ensemble
N=1587

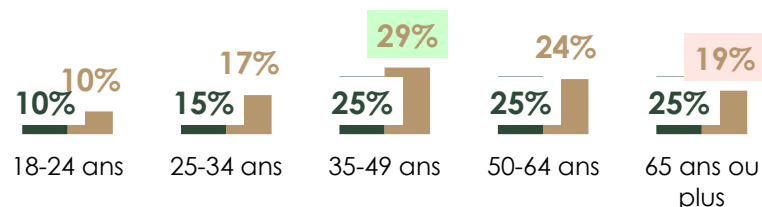
 Base individus impactés ZFE
N=968

Sexe

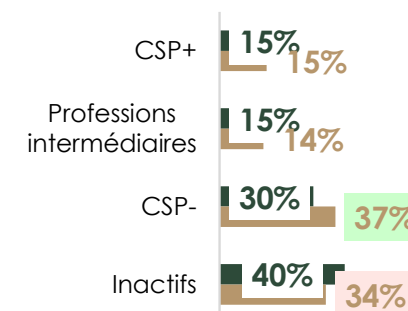


Âge

Moyenne d'âge : 49,1 ans / 47,0 ans

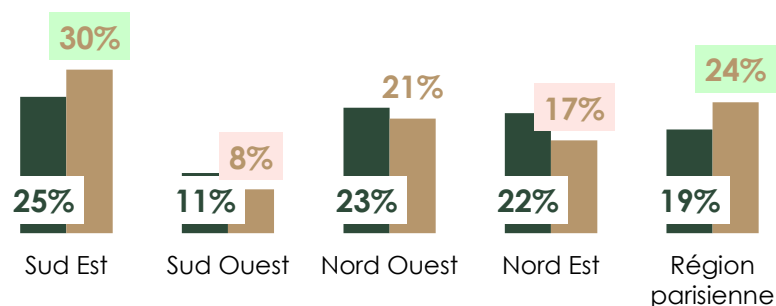


CSP

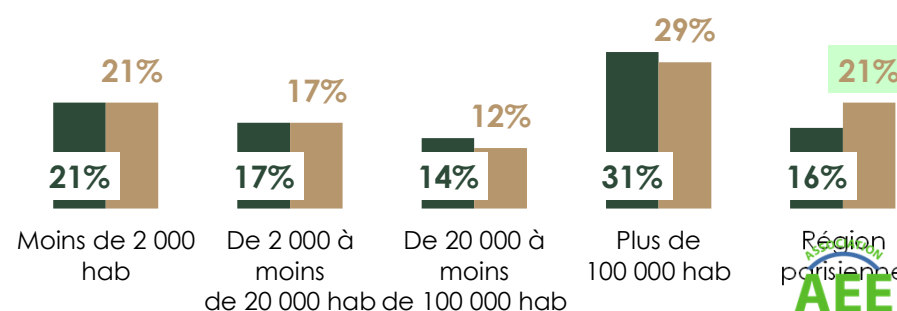


Région de résidence

Province : 81% / 76%



Taille d'agglomération

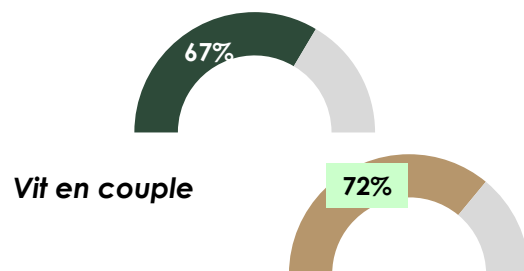


Mais également davantage de **familles** (près de 2 impactés sur 5 ont en charge un enfant mineur au sein de son foyer, en cohérence avec un âge moyen plus jeune).

 Base ensemble
N=1587

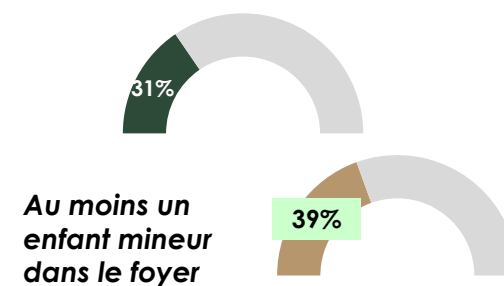
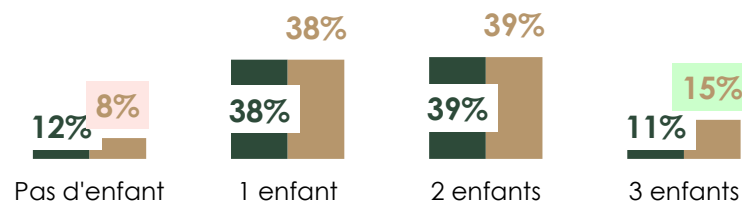
 Base individus impactés ZFE
N=968

Situation matrimoniale

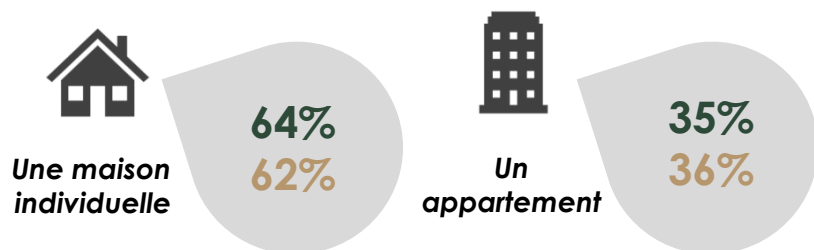


Nombre d'enfants dans le foyer

Nombre moyen d'enfants : 1,5 / 1,6

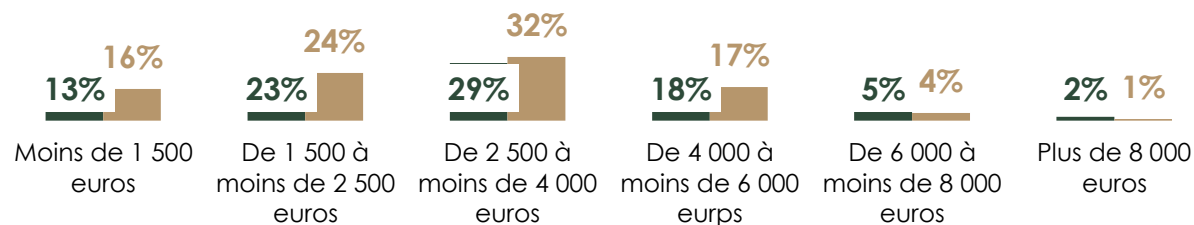


Type d'habitation



Autre : 1% / 1%

Tranche de revenu net mensuel du foyer



Ne souhaite pas répondre : 10% / 6%

**Quelle connaissance et opinion
vis-à-vis du dispositif des ZFE ?**

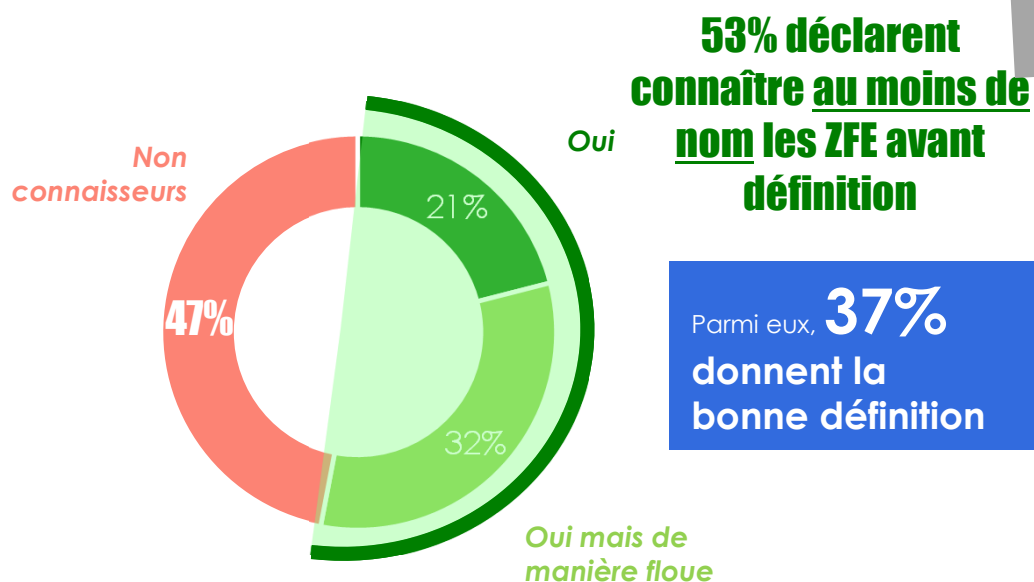


Avant définition, seulement 1/3 des français connaissent le terme de ZFE et sont capables d'associer une définition correcte à ce sigle.

Finalement, après énonciation de la définition, 4 Français sur 5 ont déjà entendu parler de ce dispositif.

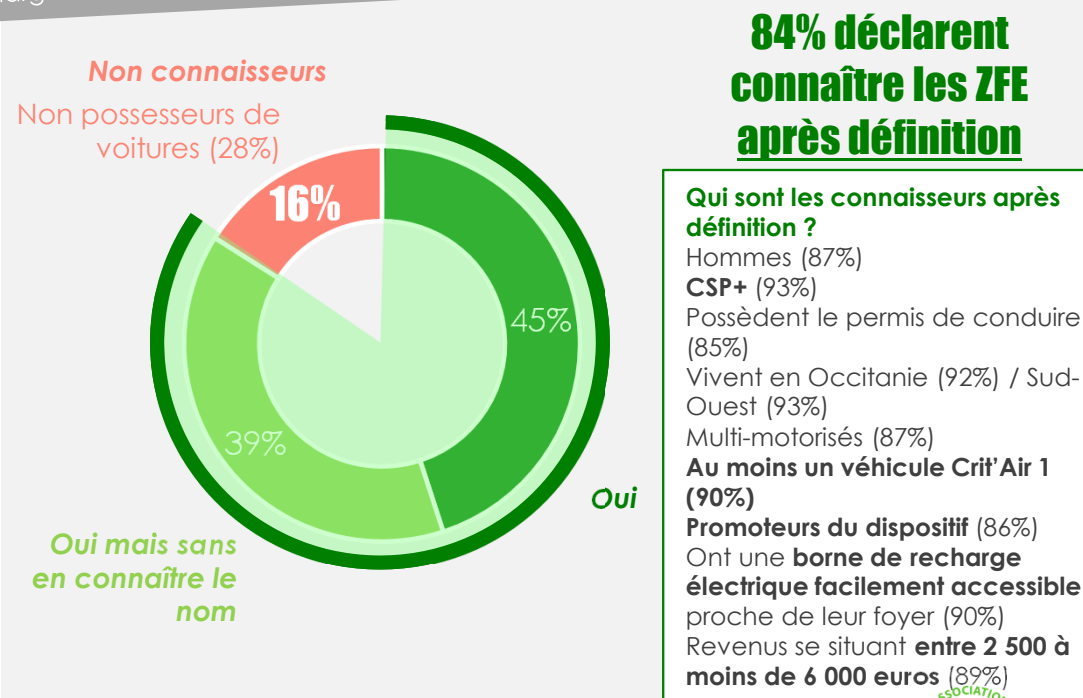
Base ensemble
N=1587

Degré de connaissance des ZFE



Bonne définition : Un dispositif qui vise à interdire la circulation des véhicules les plus polluants dans les grandes agglomérations à certaines heures de la journée
Mauvaises définitions : Une incitation auprès des constructeurs automobiles à commercialiser des véhicules moins polluants dans certaines régions
 Des zones géographiques où le niveau de pollution dû aux émissions carbone est plus faible qu'ailleurs

Une ZFE (Zone à Faibles Emissions) est un dispositif qui vise à interdire la circulation des véhicules les plus polluants dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants entre 8h et 20h en semaine.
 La détermination du degré de pollution des véhicules repose sur l'apposition d'une vignette Crit'Air sur le véhicule qui va de 1 à 5 pour les véhicules les plus polluants, les véhicules 100% électriques, hydrogènes ou hybrides rechargeables ayant une vignette verte (0).



B1. Abordons maintenant un autre sujet. Savez-vous ce qu'est une ZFE (Zone à Faibles Emissions) ?
 B2. Selon vous, une ZFE (Zone à Faibles Emissions) est :
 B3. A la lumière de cette définition, aviez-vous déjà entendu parler de ce dispositif ?

Seulement 29% des Crit'Air des véhicules (hors 100% électriques et hybrides rechargeables) **sont cités de manière correcte par leur propriétaire.** Cette connaissance est encore plus faible lorsqu'il s'agit de véhicules impactés par les ZFE (Crit'Air 3, 4, 5, non classés).

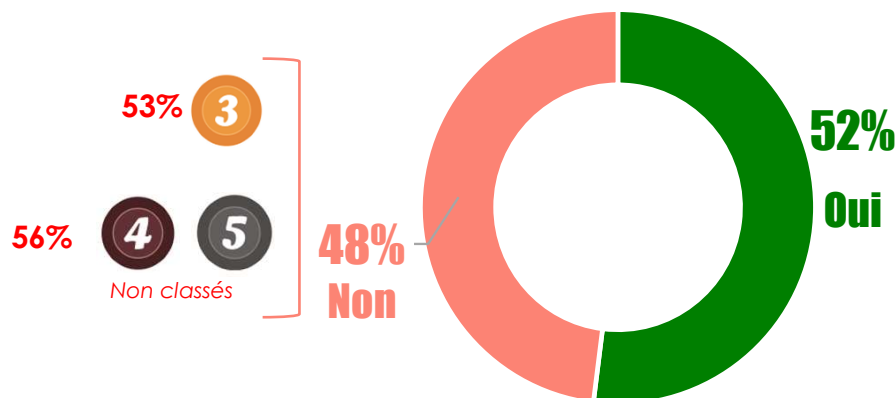


Base nombre de voitures essence, diesel, hybride non rechargeable, GPL
N=2142

Connaissance de la classification Crit'Air

39% ne connaissent pas le Crit'Air du véhicule

9% ne savent pas ce qu'est un Crit'Air



29% ont donné le **bon Crit'Air** de leur véhicule

3 21%

4 **5** 14%
Non classés

23% ont indiqué un **Crit'Air erroné**



En d'autres termes, **71%** des véhicules ne sont pas associés à un Crit'Air ou alors à un Crit'Air erroné.

Quelles sont les intentions futures ?

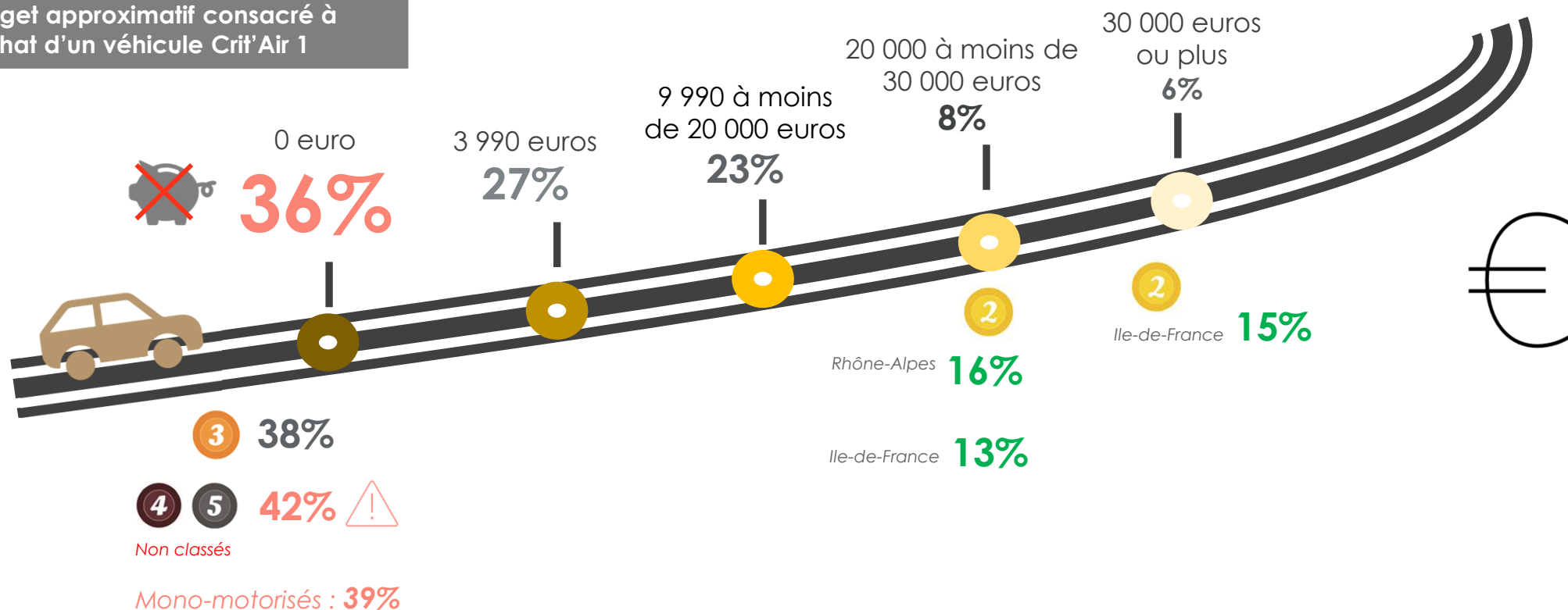


Plus d'un tiers des personnes impactées par la ZFE du fait de leur véhicule (Crit'Air 2 MGP et Lyon, 3, 4, 5 ou non classé) ne serait pas capable d'allouer un budget pour acheter un nouveau véhicule Crit'Air 1

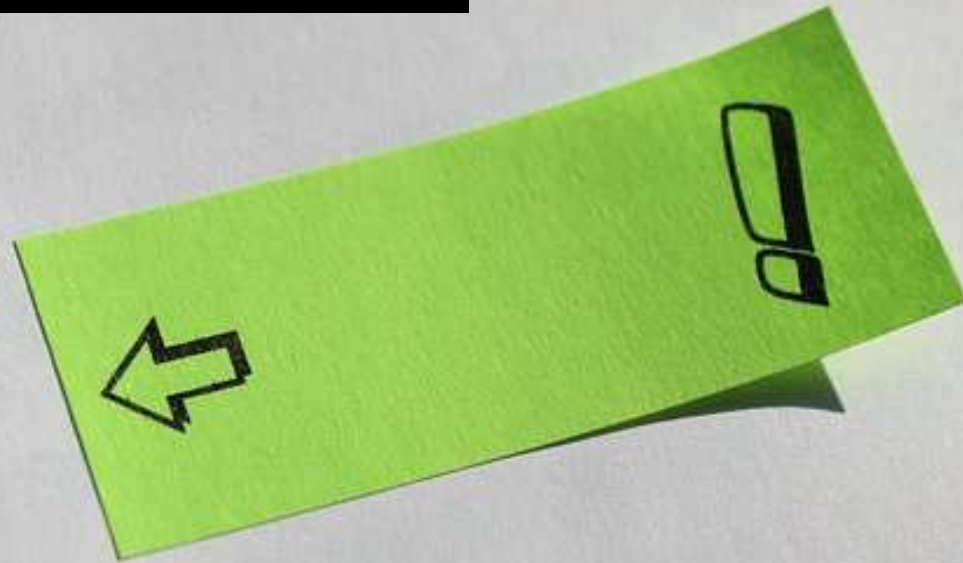


Base individus impactés ZFE
N=968

Budget approximatif consacré à
l'achat d'un véhicule Crit'Air 1



Que faut-il retenir ?



Quelle connaissance à l'égard des ZFE ?

Un dispositif encore peu ancré dans l'esprit des français :

- Au total, et avant énonciation de la définition des ZFE, seulement **53% des Français déclarent connaître au moins de nom le dispositif**, mais plutôt dans l'approximation (32% de manière floue). D'ailleurs, 1/3 d'entre eux s'est trompé sur la définition.
- Finalement, après explication du dispositif, **ils sont 84% à en avoir déjà entendu parler** (+31 points), le nom des « ZFE » ne semblant dès lors pas totalement inscrit dans les esprits, le principe est connu sans mettre de nom dessus.
- Un **profil de connaisseurs, mais aussi de promoteurs des ZFE** plutôt **jeunes, urbains, CSP+**, assez **aisés** et possesseurs d'au moins un véhicule classé Crit'Air 1 : une population qui ne semble donc pas directement concernée par le dispositif ou qui a pris ses dispositions pour ne pas l'être.
- Par ailleurs, la **méconnaissance de la classification du Crit'Air des véhicules possédés démontre que le sujet n'est pas assez pris au sérieux** et l'insuffisance d'informations en est sans doute la cause. Ainsi, seulement un tiers des Français déclare être suffisamment informé sur le sujet, dont 7% tout à fait.
- Une **communication claire et globale sur le dispositif semble donc indispensable pour que l'information soit mieux assimilée par tous.**



Quelle opinion ?

- **L'acceptation du sujet ZFE divise encore** : si **57% des Français sont favorables au dispositif** (notamment des jeunes citadins de CSP+ et plutôt engagés) notamment pour des raisons liés à la protection de l'environnement, le bien-être et la qualité de vie, **43% sont réfractaires au programme** (spécifiquement les plus âgés habitant dans des petites villes).
- Le dispositif révèle en effet des **inquiétudes** et des **interrogations** comme la question du coût et des dépenses supplémentaires, mais aussi aux contraintes que cela engendre lorsque le véhicule est plus qu'indispensable au quotidien. Ainsi, **plus d'un tiers des personnes impactées par la ZFE du fait de leur véhicule ne serait pas capable d'allouer un budget pour acheter un nouveau véhicule mieux classé.**
- Finalement, **un accompagnement de la part des métropoles est attendu**, notamment pour ceux qui n'ont pas les moyens d'investir dans un nouveau véhicule. Les ZFE pourraient dès lors devenir le nouveau « casse-tête » de nombreux automobilistes, notamment les plus impactés (des familles, de CSP- qui sont dans l'obligation d'avoir leur véhicule à disposition).

Quelles intentions

futures ?

- **Les intentions de changement de véhicule auprès des principaux concernés avant et après présentation des ZFE illustrent bien le phénomène de « rejet »** : elles sont quasiment identiques (59% vs 53%) avec des individus qui sont encore plus hésitants une fois le sujet sous les yeux. **L'adoption de la mobilité partagée (transports en commun ou covoiturage) ou des vélos ou trottinettes qui ne polluent pas seront les alternatives envisagées lorsque cela ne sera plus possible, mais 1 personne sur 5 continuera de le faire au risque d'une amende.**
- Des **Français impactés qui néanmoins sont consciencieux dans l'entretien de leur véhicule** et qui ont le souci de bien faire, mais qui sont parfois dans l'incapacité de changer radicalement leur manière de faire.



MERCI

